



Informations municipales

DICRIM

Vous trouverez joint à votre lien (ou dans votre boîte aux lettres si vous recevez le lien par mail), le DICRIM.

Le DICRIM est le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Son objectif est de vous informer sur :

- les risques qui peuvent survenir sur notre commune
- les mesures de prévention, de protection, de sauvegarde et d'alerte mises en œuvre
- les consignes de sécurité à respecter.

Cabinet de santé

Les travaux du cabinet de santé sont maintenant terminés. Celui-ci accueillera :

- une ostéopathe, Madame Léna GRANIER, dont l'arrivée est prévue début avril, ses jours et horaires de consultation n'étant pas encore finalisés, nous ne manquerons pas de vous communiquer ces informations dès que nous en aurons connaissance.
- le cabinet d'infirmières de Bully qui déménage au 15 mars 2021 afin de vous accueillir dans de meilleures conditions.

Tous les jours du lundi au vendredi sur rendez-vous et le vendredi de 09 h 30 à 10 h 00 sans rendez-vous. ☎ 06 31 41 82 71

Mutualisation saison culturelle – Annulation spectacles

En raison de la poursuite des mesures de couvre-feu et des décisions gouvernementales pour lutter contre la propagation du COVID-19, la fermeture de nos lieux de spectacle au public est prolongée.

En conséquence, nous devons annuler les spectacles ci-dessous :

- Voyage à travers l'Impossible, initialement prévu le vendredi 5 mars à l'amphithéâtre du collège des Quatre Vents à l'Arbresle.
- Et pendant ce temps Simone Veille ! initialement prévu le vendredi 19 mars à la Salle Claude Terrasse à l'Arbresle.

Pour demander le remboursement de vos billets, nous vous invitons à nous transmettre par mail à

cl-poulin@mairie-larbresle.fr, avant le 31 mai 2021, les informations suivantes (pour la vente en ligne ou au guichet) :

- Nom, prénom / Adresse postale / Numéro de téléphone / RIB / - Photo ou scan de votre / vos billet(s).

Marché du mercredi

L'offre du marché s'étoffe, nous accueillons depuis le 27 janvier La Poissonnerie de Chaponost, présente tous les mercredis.

Depuis le mercredi 24 février la Brasserie Prisca (L'Arbresle) est présente tous les derniers mercredis de chaque mois.

MaPrimeRénov'

Il s'agit d'une aide pour financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique.

Celle-ci peut être attribuée à tout propriétaire (qui occupe son logement ou bailleur) pour financer des travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de sa résidence principale. Cette aide s'adresse également aux copropriétés pour la réalisation de travaux dans les parties communes.

Ces travaux doivent impérativement être réalisés par un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE) :

<https://www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel>

Un simulateur en ligne – Simul'aides – a été ouvert sur le site www.faire.gouv.fr, le service public d'information et de conseil pour la rénovation énergétique.

Déclaration de détentions d'oiseaux

Pour rappel, depuis 2006 tous les propriétaires d'oiseaux sont tenus de les déclarer en mairie.

Ce recensement est réalisé en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire (ou grippe aviaire) en indiquant la quantité et espèces détenues (dont les poules et autres gallinacés).

Application mobile « Panneau Pocket » sur la commune de Bully

Notre commune a mis en place au mois de mars 2020 l'application mobile « Panneau Pocket ». Celle-ci est à télécharger gratuitement sur votre téléphone ou votre tablette sur App Store ou Play Store. Une fois installée, recherchez Bully (69210). Puis cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour mettre votre commune en favori afin de recevoir des notifications dès que nous publierons des informations. Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Déchets et incivilités

En cette période de COVID, n'oubliez pas la pratique régulière d'un sport ! Pour vous permettre de vous dépenser un peu, n'oubliez pas d'aller déposer vos déchets ménagers, verres ... dans les containers prévus à cet effet !

Ces incivilités quotidiennes participent à la dégradation de notre cadre de vie et à l'augmentation du coût de ramassage des déchets !

L'écho des assoc'

Classes en 1

L'année 2021 avance et nous sommes tous en manque de visibilité sur la suite de cette pandémie.

Nous allons attendre une situation sanitaire plus stable pour avoir le maximum de personnes aussi bien conscrit(e)s que bullylois(es)

Nous avons prévu deux dates pour la journée des classes et avons décidé de retenir la seule date du 18 septembre.

Nous accueillons aussi tous les volontaires et motivés pour nous aider.

Vous pouvez nous contacter : classesen1debully@gmail.fr ou les présidentes Elodie 06 74 80 57 65 et Bérengère 06 59 03 21 80.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Chroniques d'hier et d'aujourd'hui

Zoom sur...2021les nouveaux mots du dico

Si vous voulez juste vous distraire, passez directement au paragraphe 3

Si vous voulez tout lire, passez à la ligne juste en-dessous

1- Depuis le premier janvier 2021, 140 nouveaux mots ont officiellement intégré la langue française. Depuis l'apparition des premiers dictionnaires il y a environ 150 ans, le nombre de termes présents dans ceux-ci a presque doublé (passant de 35 000 à 60 000). Dans le même temps seuls 10% des mots tombés en désuétude ont disparu. Une langue qui s'enrichit donc chaque année, obligeant les éditeurs à trouver de la place, notamment en supprimant des illustrations (vous pourrez rechercher lesquelles lors d'un éventuel futur confinement).

2- Epidémie, nouvelles technologies, monde du travail, environnement : véritables reflets de notre société, les sujets qui dominent l'actualité sont à la source des mots nouveaux. Ceux-ci permettent certes aux scrabbleux (mot français !) d'étoffer leurs combinaisons, mais semblent parfois aller un peu trop loin dans la surenchère sémantique.

3- Voici quelques exemples de mots nouveaux étonnants apparus en 2020 ou 2021, accompagnés de leur définition ainsi que d'une autre définition, virtuelle celle-ci, qui pourrait apparaître en 2022 si l'on s'amusa à pousser le bouchon un peu plus loin (expression française qui a bien sa place dans le Beaujolais).

Adulcescence : phénomène touchant les personnes qui, en dépit de leur entrée dans l'âge adulte, continuent d'avoir un comportement comparable à celui des adolescents.

Infantillescence (2022 ?) : phénomène touchant les personnes qui, en dépit de leur entrée dans l'âge adulte, continuent d'être considérées comme des adolescents par leurs parents.

Bore-out : syndrome d'épuisement professionnel dû à l'ennui par le manque de travail ou l'absence de tâches intéressantes à effectuer.

Tong-out (2022 ?) : syndrome d'épuisement du touriste dû à l'ennui pendant ses vacances.

Bigorexie : addiction caractérisée par un besoin irrésistible de pratiquer une activité sportive.

Blagorexie (2022 ?) : addiction caractérisée par un besoin irrésistible de pratiquer l'humour.

Frugalisme : mode de vie consistant à vivre en-dessous de ses moyens afin de se soustraire à la société de consommation avant l'âge légal de la retraite.

Lachisme (2022 ?) : mode de vie consistant à vivre au-dessus de ses moyens en attendant l'âge de la retraite.

Locavorisme : mouvement prônant de ne consommer que des fruits et légumes locaux et de saison.

Lavocarisme (2022 ?) : mouvement ne prônant de ne consommer que des avocats.

Poitriner : action de rabattre les cartes sur sa poitrine pour les cacher.

Louchoyer (2022 ?) : action de loucher discrètement sur le jeu poitriné de son adversaire.

Vendredire : manifester joyeusement et pacifiquement.

Samedire (2022 ?) : se reposer suite à une manifestation joyeuse et pacifique.

L'équipe municipale compte sur vous pour les prochains liens

Merci de nous envoyer vos infos par mail (communication@bully.fr) avant le 20 avril pour parution le mois suivant.
Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 BULLY – Tél : 04 74 01 00 67 / Fax : 04 74 01 33 92 / www.bully.fr / mairie@bully.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h - vendredi de 15 h à 19 h

Police municipale : 06 84 63 60 98 - police@bully.fr